



Gym Rythmic Vitrolles

SAISON 2018/2019

Début d'entraînement : Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser les enfants devant le gymnase sans vous être assuré de la présence de l'entraîneur et de la prise en charge de votre enfant. Vous devez l'accompagner jusqu'au vestiaire.

AUTORISATION de SORTIE

Je soussigné (e)

agissant en qualité de représentant de l'enfant mineur :

Nom et prénom :

Date de naissance :

*** l'autorise**

*** ne l'autorise pas**

à quitter seule le gymnase Carpentier ou une autre salle de remplacement, à la fin de l'entraînement et décharge le club Gym Rythmic Vitrolles de toutes responsabilités.

Si je n'autorise pas mon enfant à sortir seule, je m'engage à respecter les heures de sortie, ou j'avertis l'entraîneur et donne le nom de la personne apte à la faire sortir.

Je préviens ma fille qu'elle ne doit en aucun cas sortir du gymnase en attendant la personne qui doit la récupérer

Fait à

le

Signature :

(*) *Rayer la mention inutile*